

RELEVÉ DE DECISIONS

Conseil d'Administration du 11 avril 2025

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

Le procès-verbal du 13 décembre 2024 est adopté.
(5 abstentions / 25 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le procès-verbal du 28 février 2025 est adopté à l'unanimité.
(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE GENERALE

Le Cabinet KPMG est désigné en qualité de commissaires aux comptes de l'Université d'Orléans pour une mission complémentaire d'audit des comptes 2024 de l'établissement.
(2 abstentions / 28 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le compte financier 2024, suite à la désignation du cabinet KPMG en qualité de commissaires aux comptes de l'Université d'Orléans, est adopté.
(4 abstentions / 24 votes favorables / 2 votes défavorables).

Le Cabinet KPMG est désigné en qualité de commissaires aux comptes pour les exercices comptables 2025 à 2030.
(2 abstentions / 28 votes favorables / 0 vote défavorable).

La Délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président de l'Université d'Orléans est adoptée à l'unanimité.
(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le Plan d'action 2024-2025 du Contrôle Interne Budgétaire et Comptable est adoptée à l'unanimité.
(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le Dossier unique de l'opération immobilière de l'Accélérateur de Recherche Technologique (ART) ARN messenger (ARNm) INSERM est adopté à l'unanimité.
(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE FORMATION ET VIE ETUDIANTE

Le dossier de demande d'accréditation du second cycle de Formation en Sciences Médicales est adopté à l'unanimité.
(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

Les propositions d'attribution de subventions aux projets associatifs dans le cadre du fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) suite à la commission du 20 mars 2025 sont adoptées à l'unanimité.
(0 abstention / 29 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE RECHERCHE

Le financement du deuxième prix du jury au Concours « Ma Thèse en 180 secondes » - Finale Régionale est adopté à l'unanimité.
(0 abstention / 29 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le Président



Eric BLOND